



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 février 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 15 février, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 février 2024, s'est réuni à la salle polyvalente La Chamoussarde à Chamousset, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 53

Nombre de membres votants : 55

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE		S. SCHNEIDER	X
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS			X
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

15-2024 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Fabienne PICHON-DEGUILHEM

Le Conseil communautaire est saisi pour modifier le tableau des emplois.

La modification du tableau des emplois de la Communauté de communes est motivée Du fait de l'éligibilité aux avancements de grade au titre de l'année 2024.

Ainsi, 11 agents de la Communauté de communes peuvent prétendre à un avancement de grade par ancienneté.

Les modifications proposées seront effectives avec la nomination des agents concernés.

Il est proposé de modifier comme suit le tableau des emplois :

- SUPPRIMER 1 poste d'adjoint administratif à temps complet
- CRÉER 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- SUPPRIMER 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- CRÉER 2 postes d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à temps complet
- CRÉER 1 poste d'agent social principal de 1^{ère} classe à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe à temps non complet de 17.5/35^{ème}
- CREER 1 poste d'agent social principal 1^{ère} classe à temps non complet de 17.5/35^{ème}
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe à temps non complet de 28/35^{ème}
- CREER 1 poste d'agent social principal 1^{ère} classe à temps non complet de 28/35^{ème}
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social à temps non complet de 31/35^{ème}
- CREER 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe à temps non complet de 31/35^{ème}
- SUPPRIMER 1 poste d'animateur à temps complet
- CREER 1 poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'attaché à temps complet
- CREER 1 poste d'attaché principal à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'ingénieur à temps complet
- CREER 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet
- CREER 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure

Le Comité social territorial a rendu un avis favorable sur la modification du tableau des emplois dans sa séance du 30 janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- SUPPRIMER 1 poste d'adjoint administratif à temps complet
- CRÉER 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- SUPPRIMER 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- CRÉER 2 postes d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à temps complet
- CRÉER 1 poste d'agent social principal de 1^{ère} classe à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe à temps non complet de 17.5/35^{ème}
- CREER 1 poste d'agent social principal 1^{ère} classe à temps non complet de 17.5/35^{ème}
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe à temps non complet de 28/35^{ème}
- CREER 1 poste d'agent social principal 1^{ère} classe à temps non complet de 28/35^{ème}
- SUPPRIMER 1 poste d'agent social à temps non complet de 31/35^{ème}
- CREER 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe à temps non complet de 31/35^{ème}
- SUPPRIMER 1 poste d'animateur à temps complet
- CREER 1 poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'attaché à temps complet
- CREER 1 poste d'attaché principal à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'ingénieur à temps complet
- CREER 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- SUPPRIMER 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet
- CREER 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure
- APPROUVER le nouveau tableau des emplois ainsi modifié.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET



La Présidente,



Béatrice SANTAIS